



# PRIMO 3

## Contrat d'Assistance

### Technique

### Chaudières

ENERGIE SYSTEME / SILENE

Votre Nom :

N° Contrat : . . . . . Ne pas remplir

N° Département :  A remplir

N° Série Chaudière :  A remplir

Date : 20 Juillet 2017

**PRIMO 3**

**CONTRAT DE CONSEIL, D'ASSISTANCE ET DE FOURNITURE**

**DE PIECES CHAUDIERES**

N° Contrat : . . . . .

**Entre les soussignés :**

**Société BCE 21, son représentant Eric Menaut,**

**Code Activité NAF : 4674 B - TVA FR 17 812 614 915**

**SIRET : 812 614 915 00013 – RCS DIJON : 812 614 915**

**SAS au Capital de 87500 Euros**

**Adresse : Grandmont – Rue du Château**

**C.P. : 21360                      Localité : MONTCEAU ET ECHARNANT**

**Tel : 03 80 20 26 08                      Portable : 06 07 57 33 54**

**Adresse mail : [ericfranck.menaut@laposte.net](mailto:ericfranck.menaut@laposte.net)**

**Nommée ci-après BCE 21,**

**Et**

**Mme, M. (Nom et Prénom) :**

**Si Entreprise (Dénomination):**

**Forme Juridique :**

**N° Siren :**

**Adresse complète :**

Rue  Code postal

Ville

Tel :  Portable :

Adresse mail :

Nommé ci-après **LE CLIENT**,

**Exposé :**

LE CLIENT, propriétaire utilisateur de la chaudière, l'installateur, le dépanneur chauffagiste ou l'exploitant de la chaudière, souscrit au contrat d'assistance pour un matériel appartenant à la gamme : (cocher)

- 1- AUTO ou OPALE de 20, 30, 40, 60, 80, 100, 150 et 200 kW,  
modèle petit dessileur tube carré vis silo de 12x12cm,  
modèle grand dessileur tube carré vis silo de 14x14cm,  
modèle Vis simple Diamètre vis 40 mm et tube 50 mm,  
modèle Vis simple Diamètre 50 mm et tube 60 mm,  
modèle Vis transfert ou VTG  
modèle AUTO40 Compact avec trémie de 1100 litres
- 2- G de 10, 15, 25, 40 et 60 kW,
- 3- ARMOR de 10, 15, 25 et 40 kW,
- 4- LAFRENAY de 10, 15 et 25 kW
- 5- B25 ou CB25 de 25 Kw.
- 6- HB 15 – 25 - 40 - 60 – 80 – 96- 130 kw

**LE CLIENT, propriétaire utilisateur, s'il est déjà engagé contractuellement avec une Société de maintenance ou d'entretien/dépannage, peut mandater cette dernière afin quelle contracte PRIMO3 à sa place. La Société contractante devient alors LE CLIENT.** L'identification de la Chaudière se trouve sur une plaque ou un autocollant à l'arrière de la chaudière, ou au bas de l'armoire électrique chaudière :

N° de Série :

Puissance chaudière :  Kw.

Année de fabrication :

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service :

Quelle entreprise a réalisé la mise en service :

Les fiches de renseignements techniques sont détaillées à l'ANNEXE 3. **Elles devront être dûment remplies par l'entreprise qui a installé ou qui assure l'entretien de la chaudière afin que BCE 21 constitue le stock de pièces détachées correspondant.**

**- Distributeur qui a vendu la chaudière à l'installateur (si connu) :**

Nom et adresse complète :

Rue

Code postal

Ville

Tel :

Portable :

Adresse mail :

Nom Prénom du responsable :

Cette entreprise existe-t-elle toujours :

OUI

NON

**- Installateur poseur qui a raccordé la chaudière à l'installation de chauffage (si toujours en activité) :**

Nom et Adresse complète :

Rue

Code postal :

Ville

Tel :

Portable :

Adresse mail :

Nom Prénom du responsable :

**Complément d'informations :**

**- Si Société d'entretien et de maintenance chaudière à la date du contrat:**

Si oui, cocher  et préciser :

Nom et Adresse complète :

Rue  Code postal :

Ville

Tel :  Portable :

Adresse mail :

Nom Prénom du responsable :

- Si l'entretien est réalisé par LE CLIENT ci-dessus nommé, cocher

- Si autre, veuillez préciser :

Les Sociétés Energie Système et Silène ayant fabriqué et commercialisé les produits ci-dessus n'existent plus à ce jour.

BCE 21 a l'expertise technique des matériels présentés ci dessus, suite à une quinzaine d'années consacrées à leur vente, mise en service et service après vente.

De cette expérience découle la proposition d'assistance technique présentée dans le contrat **PRIMO 3** ci-présent, auquel LE CLIENT a souhaité souscrire.

### **CONTRAT PRIMO 3**

#### **Article 1 : Présentation**

Le contrat PRIMO 3 s'applique au matériel décrit à l'exposé ci-dessus lorsque le dysfonctionnement est imputable à la chaudière.

BCE 21 établira si possible un diagnostic de la panne à distance, via téléphone ou courrier électronique et procurera les conseils et pièces nécessaires à la réparation selon conditions de l'Article 5.

Si le diagnostic à distance s'avère impossible, elle invitera le CLIENT à rechercher un professionnel local disposant de certaines des spécialités techniques suivantes : électricité, mécanique, hydraulique ou thermique, afin de recueillir les informations nécessaires pour résoudre les dysfonctionnements. Si l'entreprise BCE 21 connaît un professionnel localement, elle se permettra de soumettre ses coordonnées au CLIENT.  
L'intervention du professionnel tiers sera à la charge du CLIENT.

## **Article 2 : Pérennité des pièces**

Si les pièces d'origine préconisées pour la réparation ne sont plus disponibles sur le marché, BCE 21 proposera au CLIENT d'autres pièces similaires ou présentant des améliorations techniques. Elle pourra demander au client de lui envoyer à ses frais les pièces défectueuses pour établissement d'un devis de réparation ou de reconstruction telles les pièces en béton réfractaire (foyer), échangeur ou extracteur de silo.

## **Article 3 : Date et durée**

Le contrat, dont la chaudière est définie dans l'exposé ci-dessus, a une durée maximum de trois ans. Il prend effet à la date de la signature des présentes et s'achève dans tous les cas au troisième anniversaire de la création de l'entreprise BCE 21, soit le 20 juillet 2018.

Le contrat restera valable si la chaudière est revendue à un tiers sous réserve qu'elle soit installée et utilisée dans les conditions définies par le constructeur et que le CLIENT informe BCE 21 du transfert de propriété par lettre recommandée avec accusé de réception.

Au-delà du 20 juillet 2018, le contrat PRIMO 3 pourra être reconduit annuellement (avec une cotisation annuelle) et de manière tacite, sauf dénonciation par l'une des deux parties, entre le deuxième et le troisième mois de sa date d'échéance, par lettre recommandée avec accusé de réception. Afin de faire évoluer l'offre contractuelle, BCE 21 se réserve la possibilité de proposer au CLIENT un avenant au contrat PRIMO3. Celui-ci sera envoyé avec l'appel de cotisation, dans le mois qui précède la reconduction de PRIMO3.

Pour les clients qui souhaitent souscrire à PRIMO3 à compter de 21 juillet 2017, la cotisation est celle présentée à l'Article 6 pour la période considérée. La remise correspondante sur les pièces détachées est présentée à l'Annexe 1.

## **Article 4 : Bonifications**

En contrepartie de l'adhésion à PRIMO3, le CLIENT bénéficie d'une remise sur les pièces commandées selon les modalités présentées en Annexe 1.

## **Article 5 : Mise en stock**

Consécutif à la signature du contrat PRIMO 3, BCE 21 s'engage à constituer un stock de matières premières et de pièces relatives à la chaudière décrite en Annexe 3.

Les pièces usinées, non standardisées et non susceptibles de stockage seront reproduites sur demande dans les conditions de l'Article 2. Sur demande écrite par courriel à BCE 21, le tarif des pièces détachées, actualisé chaque année, sera envoyé gratuitement par mail au CLIENT. Il est souhaitable de laisser ce document en chaufferie à disposition de l'entreprise qui assure entretien et dépannage.

## Article 6 : Tarifs du Contrat

Le tarif de PRIMO 3 détaillé dans le tableau ci-après est applicable pendant la durée du contrat et payé une seule fois lors de sa signature. Il tient compte du service d'assistance téléphonique. Le montant T.T.C. est présenté à titre indicatif : Il dépend du taux de T.V.A. en vigueur.

<b>Modèles de chaudière</b>	<b>Contrat PRIMO 3 Euros HT Pour 3 ans</b>	<b>Contrat PRIMO 3 pour 3 ans Euros TTC TVA 20%</b>	<b>Tarif PRIMO3 du 20/07/2017 Au 20/07/2018 Euros TTC Tva 20 % incluse</b>
<b>B 25 ou CB 25</b>	166.67	200	<b>67</b>
<b>AUTO 20-30, G 10-15-25, Armor 10-15-25 et Lafrenay 10-15-25</b>	266.67	320	<b>107</b>
<b>AUTO 40 et 40 Compact, G40, Armor 40</b>	284.17	341	<b>114</b>
<b>AUTO 60, G60</b>	294.17	353	<b>118</b>
<b>AUTO 80</b>	333.34	400	<b>134</b>
<b>AUTO 100</b>	340	408	<b>136</b>
<b>AUTO 150</b>	400	480	<b>160</b>
<b>AUTO 200</b>	416.67	500	<b>167</b>

**Puissance chaudière :**  kW

Le montant du contrat PRIMO3 est payé ce jour à BCE 21 par le CLIENT qui lui en donne bonne et valable quittance. BCE 21 remet au CLIENT une facture dudit montant.

Au-delà de la troisième année, le forfait sera annualisé avec une mise à jour par avenant de la prestation d'assistance technique, et le tarif actualisé.

## **Article 7 : Tarif des pièces détachées.**

Le tarif des pièces détachées s'entend hors remises, et à la date du 20 Juillet 2017. Il est susceptible d'évolutions chaque année en fonction de différents facteurs dont la hausse des matières et produits. Sur demande écrite par courriel à BCE 21, le tarif des pièces détachées sera envoyé gratuitement par mail aux CLIENTS.

## **Article 8 : Conditions de commande et de livraison.**

BCE 21 adressera un devis chiffré comprenant le port et l'emballage pour la commande des pièces nécessaires à la réparation de la chaudière du CLIENT. Ce dernier signera le devis en mentionnant « Bon pour accord de commande » puis choisira son mode de règlement par chèque, virement ou en contre remboursement.

En cas d'erreur de diagnostic imputable :

- à BCE 21, l'ensemble des frais de fourniture, d'emballage et de livraison du premier colis sera déduit du devis correspondant aux nouvelles pièces à envoyer. Le CLIENT s'engage à retourner les pièces à BCE 21 sans délai.
- Au CLIENT, les pièces ne pourront être reprises par la Société BCE 21 qu'en cas de restitution dans un délai maximum de 10 jours à compter de leur réception et si elles sont en parfait état. Elles seront remboursées à hauteur de 90% du montant, hors frais d'emballage et de port qui resteront à la charge du CLIENT :
  - soit par imputation de la facture des nouvelles pièces,
  - soit dans un délai de 45 jours maximum.

**Pour toutes livraisons de colis, le CLIENT s'engage à ne signer le « bon de livraison » du transporteur qu'après avoir vérifié que les pièces lui sont parvenues en parfait état. Le cas échéant, il devra refuser le colis si les pièces sont dans un état impropre à leur destination et dans tous les cas mentionner par écrit sur le « bon de livraison » toutes anomalies constatées ou douteuses. Cette réception se fait sous la seule et entière responsabilité du CLIENT. Aucune réclamation de toutes natures ne pourra être faite auprès de BCE 21, et acceptée par BCE 21, si le CLIENT n'a pas signifié par écrit ses réserves au transporteur.**

Le CLIENT déclare que toutes les informations ou particularités de la chaudière sont celles qui sont indiquées à l'Annexe 4 dûment remplie par lui-même ou son installateur.

## **Article 9 : Intervention sur site**

**BCE 21 essaiera de proposer au CLIENT l'intervention d'une entreprise locale afin de limiter les frais et pour apporter un service plus réactif.** En cas d'impossibilité, BCE 21 pourra proposer au CLIENT un devis préalable comprenant des frais de déplacements et un forfait de main d'œuvre, qui lui seront soumis pour acceptation et qu'il retournera accompagné d'un acompte de 50% du prix total T.T.C. réglé par virement bancaire ou chèque. Le solde du prix sera réglé par chèque remis au technicien le jour de son intervention.

BCE 21 se réserve la possibilité de sous-traiter cette intervention à un prestataire de son choix sans frais supplémentaires pour le CLIENT.



Les frais forfaitaires d'intervention sont détaillés à l'Annexe 2. Les temps d'intervention sont arrondis au ¼ d'heure supérieur. Les frais forfaitaires seront révisés en fin de contrat lorsque les barèmes seront édités, et communiqués au CLIENT par courrier électronique à sa demande et sans frais.

Si le diagnostique téléphonique :

- a permis d'identifier les pièces à remplacer dans le cadre de cette intervention, elles seront remplacées par le technicien.
- nécessite le remplacement d'autres pièces, non prévues, le technicien établira un devis complémentaire qui devra être validé et signé par le client avant toute mise en œuvre. Aucune pièce ne pourra être remplacée par le technicien sans l'accord préalable et signé du CLIENT.

Toutes pièces installées et prestations réalisées doivent être payées au technicien à la fin de son intervention.

### **Article 10 : Résiliation**

Le CLIENT peut résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à tout moment, pour convenance personnelle. Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quelque nature que ce soit, ne lui sera versée par BCE 21.

En cas d'impayé, le présent contrat sera rompu de plein droit. BCE 21 confirmera cette rupture au CLIENT par lettre recommandée avec accusé de réception. A défaut de recouvrement amiable de sa créance, BCE 21 poursuivra son recouvrement par voie judiciaire.

### **Article 11 : Cas de force majeure.**

La Société BCE 21 ne saurait être tenue pour responsable des conséquences directes ou indirectes consécutives à la non fourniture de pièces détachées pour raisons de forces majeures telle que : grèves de sous-traitant, intempéries, pannes de machines, retard d'approvisionnement en matières premières ou de livraison de colis, conflits, ...

### **Article 12 : Rappel sur l'obligation réglementaire d'un contrat de maintenance.**

**Le contrat PRIMO 3 ne dispense nullement le client de souscrire un contrat de visite et d'entretien annuel de sa chaudière par un installateur ou une entreprise d'entretien et de maintenance qualifiée**, rendu obligatoire selon le décret n° 2009-649 du 9 juin 2009 et l'arrêté du 15 septembre 2009.

### **Article 13 : Clause de médiation et attributive de compétence.**

Les parties décident d'un commun accord que dans l'hypothèse où le présent contrat donnerait lieu à un litige concernant sa validité, son interprétation, son exécution ou sa

résolution, de demander la nomination d'un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs du Centre de Médiation de la Côte d'Or au Président en exercice de cette Association.

Le médiateur nommé devra réunir les parties et leurs conseils et rechercher une solution au litige dans un délai de trois mois de sa nomination.

En cas d'échec de la médiation, leur différend sera soumis au Tribunal compétent de Dijon, si les parties sont toutes deux des professionnels et au Tribunal compétent si le client est un particulier.

Dans ce cas, chacune des parties s'interdit de faire état de tout acte ou document relatif à la procédure de médiation décrite ci-dessus.

#### **Article 14 : Délai de rétractation.**

Le CLIENT NON PROFESSIONNEL dispose d'un délai de quatorze jours à compter du jour de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision, par courrier recommandé avec accusé de réception.

**Fait en double exemplaire le :**

**Le client, Nom Prénom**

*Lu et approuvé, Signature*

**Sté BCE 21**

**Eric MENAUT**

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : REMISES SUR PIECES DETACHEES**

**ANNEXE 2 : BAREME DE FACTURATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT**

**ANNEXE 3 : DOSSIER DES PIECES TECHNIQUES SPECIFIQUES A VOTRE CHAUDIERE**

## ANNEXE 1 :

### REMISES SUR PIECES DETACHEES

Le CLIENT engagé sur un contrat PRIM03 bénéficiera d'une remise sur pièces détachées selon le tableau ci-dessous. Afin de bénéficier de ces conditions, toute commande devra préciser le numéro de Contrat ainsi que le numéro de Série de la chaudière.

Il est rappelé aux professionnels que le tarif des pièces détachées est en **prix net**.

Sur le Montant des pièces seules (non compris le port ou les frais d'intervention, la main d'oeuvre) [€ HT]	Remises accordées instantanément [%]	
	Si cotisation de 3 ans	Si cotisation de 1 an
Quel que soit le montant	20	5

**Nota :** La remise accordée s'entend pour un lot de pièces commandées, livrées et payée en une seule fois.

Le CLIENT qui souhaite acquérir une autre chaudière auprès de BCE 21, cette nouvelle chaudière fera l'objet d'une assistance technique téléphonique gratuite pendant 5 ans.

Les remises ci-dessus s'appliquent exclusivement pour du matériel neuf et non sur les pièces en échange standard ou d'occasion.

## ANNEXE 2 :

### BAREME DE FACTURATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT.

Ils seront révisés chaque année en fonctions des frais réels constatés

- Pour le véhicule :

Puissance administrative du véhicule [chevaux]	Coût TTC au Km (amortissement, entretien, carburant)
4	0.50
5	0.55
6	0.57
7	0.60

- Frais de péages : Pour les déplacements en France métropolitaine, il est pris en compte un pourcentage moyen d'emprunt des autoroutes de 70% du trajet entre BCE 21 et l'ensemble des CLIENTS.

Le prix moyen au 20/07/2017 des autoroutes en France est de 0,15 Euros H.T. du Km.

Les frais de déplacement autoroutier forfaitaires seront facturés selon :

**Frais péage [€ T.T.C.] = Nombre total Km x 0,70 x 0,15 [€ H.T. / Km] x T.V.A.**

- Frais du technicien en déplacement en France métropolitaine : **25 € H.T. / heure**

Le temps moyen de déplacement sera évalué au cas par cas en fonction du parcours.

- Frais du technicien en intervention chez le CLIENT : **65 € H.T. / heure**

Pour les déplacements à l'étranger, les frais seront calculés pour chaque situation.



# Annexe 3

Au Contrat PRIM03 d'Assistance Chaudières

**A RETOURNER  
DES QUE POSSIBLE**

**DOSSIER DES PIECES TECHNIQUES**

**SPECIFIQUES**

**A**

**VOTRE CHAUDIERE**

de marque ENERGIE SYSTEME / SILENE

Votre Nom :

**N° Contrat : . . . . . Ne pas remplir**

N° Département :  A remplir

N° Série Chaudière :  A remplir

Date révision : 20 Juillet 2017

ANNEXE 3

**DOSSIER DES PIECES TECHNIQUES SPECIFIQUES A LA CHAUDIERE**

Ce dossier technique servira à identifier les pièces spécifiques à mettre en réserve pour votre chaudière. Merci de le retourner dûment complété dès que vous le pouvez.

N° Série Chaudière :

Année de fabrication :

**Modèles de chaudières :**

Gamme G de 10 à 60 kW,

Gamme ARMOR de 10 à 40 kW,

Gamme LAFRESNAY de 10 à 25 kW

B25 ou CB25 de 25 Kw.

Gamme AUTO de 20 à 200 kW,

modèle petit dessilleur diamètre 1500 mm,

modèle grand dessilleur,

modèle Vis simple DN 40 mm,

modèle Vis simple DN 50 mm,

modèle Vis transfert ou VTG

modèle 40 Kw Compact avec trémie 1100 litres

Gamme HB : 15 à 130 kw.

Gamme OPALE

LE CLIENT précise que sa chaudière est de puissance :  Kw.

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service :

Tension d'alimentation électrique chaudière :

- 230/240 Volts monophasé,
- 380/400 Volts tétra (3ph + N + Terre),
- Autre : à préciser :

**1 – Gamme AUTOMATIQUE**

Matériels semblables pour les chaudières : Gamme G, Armor, Lafresnay, AUTO, OPALE

Nomenclature pièces	Caractéristiques techniques
Turbine des fumées	Diamètre =                    mm  Nb aubes= Inclinaison aubes (*) : A gauche : A droite :
Carte gestion chaudière (**)	1 Carte Standard (sans régulation climatique) : 1 Carte Standard +1 carte climatique : 1 Carte complète avec régulation climatique :

**\* A Gauche**

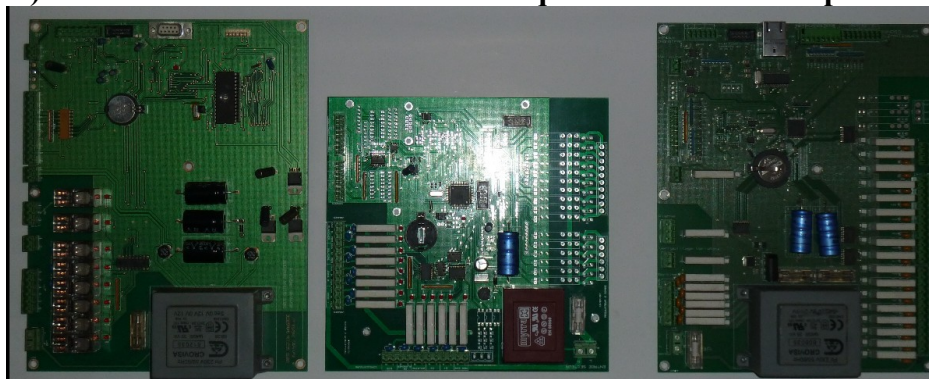
**\* A Droite**



**(\*\*) Carte standard**

**Carte climatique**

**Carte complète**





**Pour gamme AUTO :**

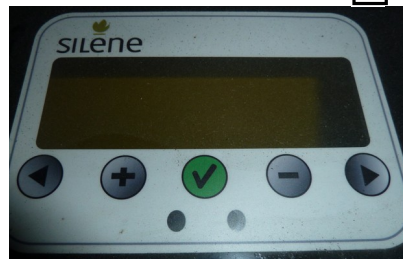
**Si la carte de la chaudière ne ressemble pas aux modèles ci-dessus, cocher ici :**

**Dans quel cas, veuillez en envoyer une photo par mail à l'adresse: [e.menaut@bce21.com](mailto:e.menaut@bce21.com)**

**Si le tableau pupitre est comme ci-dessous, cocher ici :**



**Si le tableau pupitre est comme ci-dessous, cocher ici :**



**Si le tableau pupitre est comme ci-dessous, cocher ici :**



**Pour les 3 pupitres ci-dessus :**

Lorsque la chaudière est hors tension, à la remise sous tension s'affichent une information comme : Multicomb puis un nombre :

**NOTER CE NOMBRE :**

Lorsque la chaudière est hors tension, à la remise sous tension s'affichent ENERGIE SYSTEME ou SILENE avec un nombre :

**NOTER CE NOMBRE :**

Si le tableau pupitre est comme ci-dessous, cocher ici :



Si le tableau pupitre est comme ci-dessous, cocher ici :



Dans l'armoire chaudière, y a-t-il un vacuostat comme ci-dessous, cocher ici :  
Est-il toujours raccordé (vérifier dans son boîtier que les 2 fils marron soient raccordés sur des bornes différentes + le fil de terre), si oui, cocher ici :



Dans l'armoire, s'il y a un variateur de fréquence, il est de quel type :  
TYPE 1 :  ; TYPE 2 :  ; TYPE 3 :  Si autre modèle :  préciser :



**Paramètre TRES IMPORTANT : Lorsque la chaudière démarre, équipée du variateur ci-dessus, un nombre s'affiche en rouge sur l'écran de manière croissante pendant environ 1 minute et demi puis se stabilise. A cet instant, veuillez noter ce nombre avec le chiffre après la virgule. Si ce nombre ne s'affiche pas, c'est que l'écran d'affichage n'est pas initialisé, veuillez contacter BCE 21 au 06 07 57 33 54.**

**NOMBRE :**

**- Gamme G / ARMOR / LAFRESNAY,**

Fonctions Des moteurs ou motoréducteurs	Marque moteur	P [Kw]	Intensité [A]	Cos PHI	Tr/min	Diamètre Arbre sortie [mm]	Longueur Arbre sortie [mm]	Marque réducteur	Coef i =	Diam. Arbre réduct. [mm]	
										Male	Fem.
Extracteur fumées						X	X	X	X	X	X
Ecluse et vis foyer				X		X	X			X	X
Vis silo				X							X

**- Gamme AUTO de 20 à 200 kW,**

Fonctions moteurs	Marque	P Kw	Tension 230 [V]	Tension 400 [V]	Cos φ Si Tri	Tr/min	Diamètre Arbre sortie [mm]	Longueur Arbre sortie [mm]	Marque réducteur	Coef i =	Diam. Arbre [mm]	
											Male	Fem.
Moteur extracteur fumées			X	-	-		X	X	X	X	X	X
Moteur MR turbulateurs			X	-	-		X	X				
Moteur MR extract. silo												
Moteur MR vis foyer					X	X			X	X	X	X
Moteur MR Vis décrochage					X	X						
Moteur ressort dépolluissage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réducteur extracteur dessileur silo (***)		-	-	-	-				Marque :		X	

**(\*\*\*) : Il y a eu plusieurs modèles et plusieurs marques d'installés. Certaines marques ont arrêté les productions. En fonction de la nécessité de remplacer cette pièce, il faudra analyser la référence et retrouver un modèle adaptable. Même en ayant accès au silo, il est peu probable de pouvoir lire la référence sans le démonter. Veuillez ne pas le démonter.**

**Matériels semblables pour les chaudières : Gamme G, Armor, Lafresnay, AUTO, OPALE**

Pot inox réfractaire	Diamètre moyen intérieur du tube [mm]	Hauteur [mm]	Epaisseur (la mesurer à la base)
Tube avec des ailettes situé à l'intérieur de l'échangeur			

Les ailettes sont soudées sur le tube en inox, cocher

Les ailettes sont soudées à l'intérieur de l'échangeur, cocher

La pierre en réfractaire (venturi) est soudée à l'intérieur du tube inox. Si oui cocher :

**Echangeur :**

Il y a combien de tubes de fumées dans l'échangeur:

Diamètre des tubes de fumées :  mm

Hauteur d'un tube de fumées :  mm

**Les Turbulateurs sont :**

Individuels, composés de pastilles soudées sur une tige :

Des vis sans fin montées sur une couronne actionnée par un levier extérieur :

Des vis sans fin montées sur couronne actionnée par un moteur lent 15tr/min :

Des vis sans fin montées sur couronne actionnée par moteur dynamique 90tr/min :

**Dépoussiérage :**

Il n'y a pas de sortie prévue pour aspirer les poussières :

Il y a deux bouchons noirs à l'arrière chaudière pour aspirer les poussières :

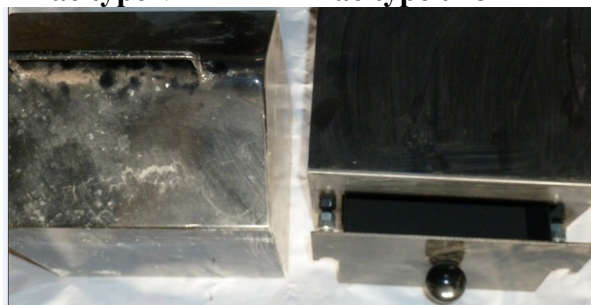
Il y a un bac noir type V avec un moteur sur chaudière et ressort poussant :

Il y a un bac noir type tiroir avec un moteur sur le bac et ressort tirant :

Il y a deux bacs noirs type tiroir avec un moteur et ressort tirant sur chaque bac :

**Bac type V**

**Bac type tiroir**



**Pales dessilleur :**

- **Modèle PETIT DESSILEUR est standard: la largeur des pales est de 40 mm. Vendu pour un dessilage de 1500 mm de diamètre et entre axe vis silo 1905 mm, cocher :**  **équipé de 2 pales 800 mm de long :** et le tube carré de la vis silo mesure 12x12 cm de côté :
- **Modèle GRAND DESSILEUR est réalisé sur mesure en dehors de son entre-axe standard. Avec des pales de 800 à 2500 mm de long. Le tube carre de la vis silo mesure 15 x 15 cm de côté.**
  - Il y a 2 pales :
  - Il y a 3 pales :  **longueur en cm**
  - Il y a 4 pales :  **longueur en cm**
- **Les pales sont de même longueur :**
- **Les pales sont de longueurs différentes :** précisez  
 **z**

**Nota : une pale est constituée de plusieurs lames, jumelées ou non jumelées.**

- **Chaudière bûches B25 ou (CB25),**

Fonctions Des moteurs	Marque moteur	P [Kw]	Condensateur [μ F]	Intensité [A]	Tr/min
Extracteur fumées					

Nomenclature pièces	Caractéristiques techniques
Turbine des fumées	Diamètre = mm Nb aubes= Inclinaison aubes (*) :  <div style="text-align: right;">A gauche :</div> <div style="text-align: right;">A droite :</div>

**La carte électronique est unique pour toute la gamme et connue.**

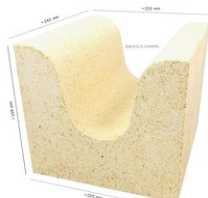
**Les barreaux sont standard pour cette chaudière et connus. Ils s'adaptent même sur les chaudières ES 20-30-40-50-60 et 100 HR)**

- **Chaudière bûches HB,**
- **Cocher si le régulateur ressemble à celui ci-dessous :**

- **Régulateur pour HB et PB 23-35**



- Cocher si la pierre en réfractaire ressemble ci-dessous :



**Le Client s'engage à ne donner que des réponses vérifiées et constatées. En cas d'incertitude, d'inaccessibilité, d'absence de plaque d'identification, il vaut mieux laisser des cases vides plutôt que donner de fausses indications.**

Fait à :

En un seul exemplaire à retourner à BCE 21

Le :

Le client, Nom Prénom

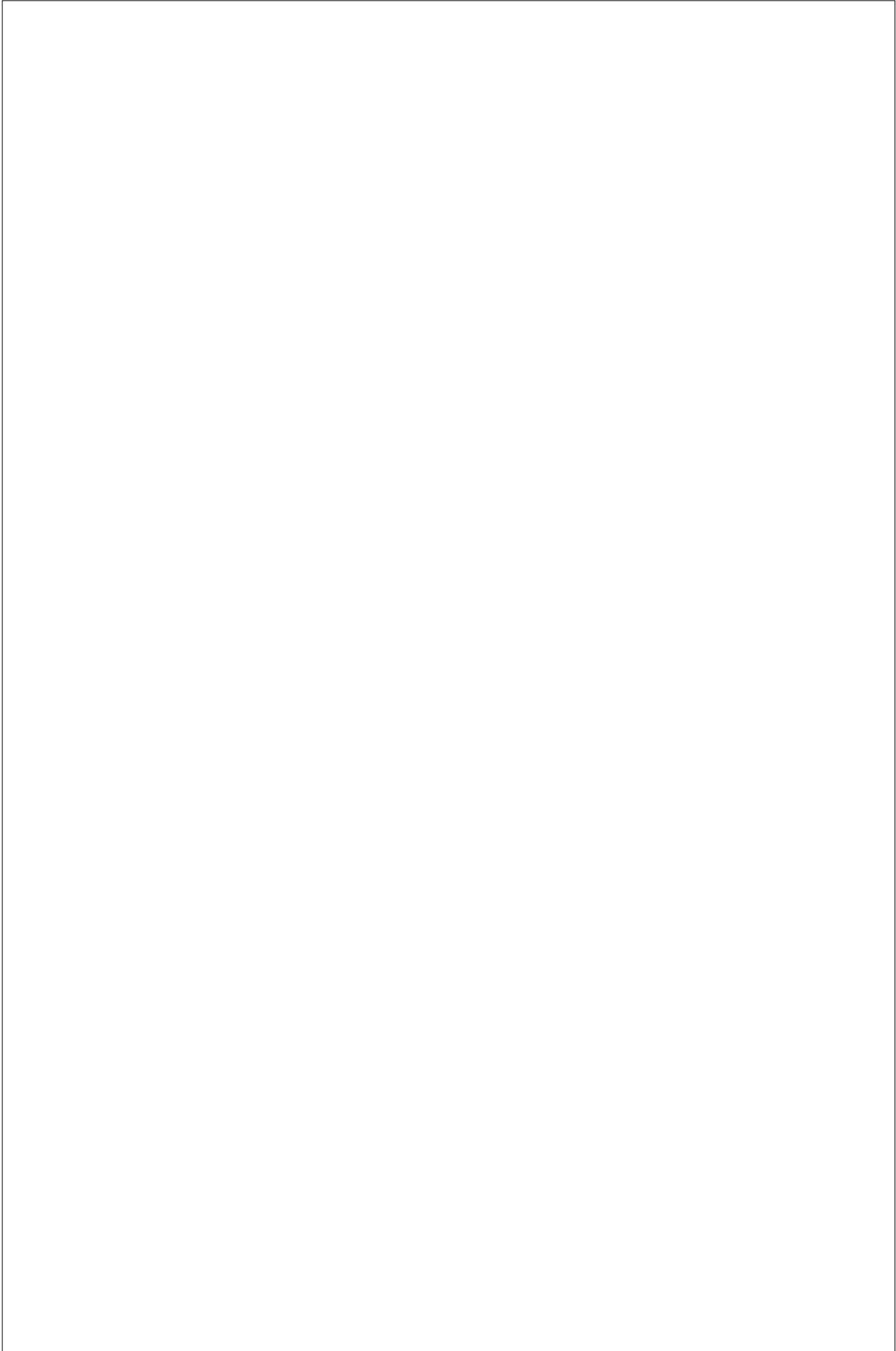
## Pages Client

Date :

**Afin d'anticiper vos besoins futurs et de pouvoir vous envoyer des conseils sur notre site, veuillez indiquer si vous rencontrez des problèmes particuliers, des défauts réguliers et non compréhensibles liés à la chaudière exclusivement, si vous apercevez une usure quelconque, une anomalie. Apportez le maximum de précisions sur l'historique des pièces remplacées. Restez concis et pragmatiques. Veuillez par exemple indiquer si la carte électronique a déjà été remplacée et à quelle date, les remarques ou conseils que le technicien vous a fait, si vous les avez suivis, ...**

**Si vous souhaitez être recontacté afin que BCE 21 vienne établir un bilan technique de votre chaudière, faites-en la demande ici.**

**Indiquez tous les paramètres dont vous avez accès et qui caractérisent votre chaudière ainsi que les réglages en cours. Attention aux discussions sur Internet, les utilisateurs donnent parfois de bons conseils mais à des utilisateurs qui n'ont pas la même chaudière qu'eux. Les conséquences peuvent être très sérieuses. Pour les mêmes puissances, il a pu y avoir jusqu'à 7 déclinaisons de modèles et une trentaine de programmes différents !**







**Croquis / schéma de l'installation hydraulique, de la cheminée et de sa section intérieure.**